

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Suisse

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Décembre

6 — Les Zurichois acceptent que la Rote Fabrik, centre de la culture alternative, trouve sa consécration. Les citoyens votent un crédit annuel de 2 millions de francs suisses.

7 — Dans une lettre ouverte, 121 médecins critiquent la campagne nationale de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, pour son aspect alarmiste et partiel.

7 — Onzième attentat du Front de libération du Jura. Le stand de tir de Saint-Imier est incendié.

8 — Après des années de croissance le nombre des suicides est en régression en Suisse. De 1620, il est tombé à 1486. Quant aux personnes mortes du sida, leur nombre s'est accru de 47 à 71.

9 — Elections au Conseil fédéral. Le Neuchâtelois René Felber est élu au premier tour, et le Bernois Adolf Ogi au second.

9 — Nouvel accident chez Sandoz à Schweizerhalle. Un réacteur dans lequel sont mélangés des alcools gras et de l'oxyde d'éthylène a explosé au début du processus de réaction chimique. Dégâts : 10 millions de francs suisses.

10 — On apprend qu'environ 4'000 litres de l'eau qui a servi à éteindre l'incendie susmentionné ont été puisés dans un réservoir dans lequel se trouvaient encore des résidus de la catastrophe chimique de l'année dernière !

10 — « Jumbo » prend l'air. Il s'agit du dernier maillon de la chaîne qui relie Verbier au Montfort par le col des Gentianes. Deux cabines ultramodernes transportent 150 personnes à la fois, cinq fois en l'espace d'une heure. Record suisse battu.

11 — Un avocat neuchâtelois, Olivier Russbach, adresse une requête au Procureur général d'Union soviétique. Il lui demande de remplir la mission que lui donne la Constitution soviétique en

contrôlant que la libre circulation des personnes, des idées, de l'information, de la culture et de l'éducation, soit conforme aux engagements internationaux de l'URSS.

11 — Le chimiste cantonal de Bâle-Ville indique que les noix, les tisanes et certains champignons sont encore contaminés par le césum qui s'est échappé du réacteur de Tchernobyl en mai 1986. Les taux se situent entre 200 et 300 bêquerels par kilo.

11 — Nouvelle explosion au Jura. Cette fois c'est un tremblement de terre, amplitude de 3,7 sur l'échelle de Richter, qui réveille les habitants.

12 — 18 avions militaires du type C-3605, mis en service dans les années quarante, sont vendus aux enchères sur l'aérodrome de Lodrino (TI). Les acheteurs ont dépensé entre 10'000 et 30'000 francs pièce.

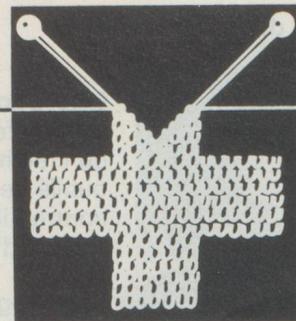
13 — La vendange 1987 atteint 125,7 millions de litres pour l'ensemble du pays.

14 — Le Conseil fédéral augmente de 2 % la rétribution et les rentes actuelles du personnel fédéral pour 1988, ceci afin de les adapter à la hausse du coût de la vie.

14 — Selon une étude du groupe indépendant-évangélique du conseil national, le résultat d'exploitation de l'AVS sera négatif avant l'an 2000, le résultat financier négatif avant 2010 et le fonds de l'AVS épuisé avant 2020.

14 — Une société genevoise, spécialisée dans la communication événementielle, propose de créer un deuxième jet d'eau dans la rade de Genève pendant les fêtes célébrant le 700^e anniversaire de la Confédération en 1991. L'actuel jet d'eau fêtera la même année ses 100 ans.

15 — Nos assiettes sont malades. Après le vacherin, les huîtres et les crevettes, ce sont les maquereaux, harengs et morues qui viennent accompagnés de petits vers blancs, et dangereux, dans leurs entrailles.



15 — Une pétition en 10 points réclamant entre autres une politique d'asile conforme aux droits de l'homme, le droit à l'assistance juridique aux postes frontières, et qui contribue à éliminer les causes provoquant l'exode au lieu de les favoriser, déposée à Berne.

16 — Jean-Pascal Delamuraz se veut rassurant. Malgré le krach boursier, la croissance se poursuivra, le commerce extérieur ralentira mais la consommation intérieure restera ferme. La stabilité monétaire reste prioritaire.

16 — A la suite d'une plainte pénale déposée contre 3 députés qui avaient fait des déclarations de « parrainage » de réfugiés menacés d'expulsion par les autorités, le Conseil national refuse à l'unanimité (114-3) de lever leur immunité parlementaire.

17 — Le Conseil des Etats rejette par 30 voix contre 3 l'initiative « pro vitesse 130/100 » pour des raisons écologiques et de sécurité.

18 — La Suisse est le dernier pays d'Europe à interdire un remariage après divorce. Un Lausannois concerné par ce tracas porte son cas devant la Cour européenne de Strasbourg. Les juges lui donnent raison et estiment cette mesure contraire aux droits de l'homme.

18 — La 2^e Chambre pénale de la Cour suprême du canton de Berne libère un étudiant qui avait fait mention, dans une lettre de lecteur, de tendance nazie au sein de l'Action nationale.

18 — Selon un sondage, 90 % des Suisses croient que leurs enfants souffrent des effets de la pollution de l'air. 64 % approuveraient des mesures officielles d'interdiction de circuler en cas de forte pollution atmosphérique et 63 % seraient prêts à réduire leur

- chauffage en cas de demande des autorités.
- 19 — Conduite par l'abbé Cornelius Koch, une délégation de parlementaires suisses se rend en Lombardie pour enquêter sur la situation des réfugiés refoulés par les autorités frontalières suisses.
- 19 — Ouverture d'une enquête administrative contre un médecin scolaire tessinois qui a effectué les tests à la tuberculine sur les élèves de l'école primaire (59 en tout) en n'utilisant pour cela qu'une seule et même aiguille hypodermique.
- 20 — Au cours d'une émission de télévision, les skieurs Erika Hess et Pirmen Zurbriggen se voient consacrés « Suisses de l'année 1987 ». Ils succèdent à Elisabeth Kopp et André Georges.
- 21 — Salle comble à Lausanne pour le premier spectacle du Béjart Ballet Lausanne « Souvenir de Lénigrad »
- 21 — Le Parti évangélique populaire de Suisse s'oppose à la diffusion de spectacles avec seins nus sur la chaîne de télévision alémanique dans la nuit de Nouvel-An.
- 22 — Après un conflit qui durait depuis 10 ans, la Suisse et le Canada signent un nouvel accord de coopération nucléaire, qui met fin à l'embargo canadien sur les importations suisses d'uranium.
- 23 — Les forêts sont visitées par beaucoup de maraudeurs avant Noël. Dans le canton d'Uri, afin de lutter contre les voleurs de sapins, les gardes forestiers arrosent les arbres d'un liquide inodore au froid, mais qui se met à dégager une odeur de pourriture dès que la température atteint 18°.
- 23 — On peut escompter que pour 1987 l'excédent de recettes atteindra 1 milliard de francs suisses au lieu des 181 millions budgétisés.
- 23 — Les glaciers des Alpes suisses se sont remis à fondre, donc à reculer. Le phénomène n'avait pas été constaté depuis 1976.
- 24 — Afin de se livrer à leur passion, les mordus de ski doivent grimper à près de 3000 mètres d'altitude.
- 27 — Le boxeur Italo-Suisse Mauro Martelli reste champion d'Europe en battant aux points le Français Touati.
- 28 — Le canton de Fribourg a vu cette année la mise en service d'environ 300 nouvelles pompes à chaleur, soit plus du 10 % des 2000 pompes nouvellement construites dans le pays.
- 29 — En dépit des turbulences monétaires et boursières, l'industrie horlogère suisse aura connu une bonne année 1987. Les exportations pourraient même atteindre une valeur record.
- 31 — Une enquête du quotidien « 24 heures » nous apprend que la youtse est en train de disparaître. Pourtant « la technique vocale est si authentique et si précise qu'on la retrouve chez... les Pygmées ».
- 31 — Au début de l'année, le dollar valait 1 fr 65 suisse. Pendant les 12 mois écoulés, il a perdu le quart de sa valeur et s'échange aujourd'hui à 1 fr 25.
- Janvier**
- 1er — Une grande chaîne de magasins se rend aux arguments écologistes en ne proposant plus de boissons en boîtes alu. Elles sont remplacées par des bouteilles recyclables.
- 3 — A Berne, suite aux manifestations des jeunes, l'ancien manège s'est ouvert aux activités culturelles alternatives durant les fêtes. Les autorités tirent un bilan positif de l'opération.
- 3 — Le conseiller national socialiste genevois Jean Ziegler se rend au Vietnam sur invitation du parti et du gouvernement. Il est le premier conseiller national à être invité officiellement dans ce pays depuis la fin de la guerre en 1975.
- 3 — Les cantons exigent que le Conseil fédéral leur rétrocède la plus grande partie des réserves accumulées grâce aux droits d'entrée sur les carburants. Otto Stich leur répond qu'il a besoin de cette somme (près de 1,5 milliard de francs suisses) pour les dépenses de protection des forêts et de l'environnement.
- 3 — Après le drapeau national, c'est la bannière des U.S.A. qui est la plus vendue en Suisse. En 3^e position vient l'ours bernois.
- 4 — Selon une enquête de l'Agence télégraphique suisse, les conséquences du manque de neige pour les milieux hôteliers ne se feront vraiment sentir que si la neige persiste à ne pas tomber cette semaine encore. Par contre, la situation est déjà considérée comme grave par beaucoup de sociétés de remontées mécaniques.
- 5 — Dans le sens de l'égalité entre hommes et femmes, le commandant de corps Eugen Lüthy propose « la remise à titre volontaire d'une arme destinée à la protection individuelle de la femme soldat ».
- 5 — L'initiative cantonale de Bâle-Ville « Pour une industrie chimique moins toxique », munie de 4 600 signatures aboutit officiellement.
- 6 — Selon le représentant pour la Suisse de la section ufologique florentine, le nombre de cas d'observation d'objets volants non identifiés (ovnis) s'est élevé à 110 en 1987 pour l'ensemble du pays.
- 7 — Une initiative fédérale, qui voulait interdire l'utilisation des lieux publics comme toilettes pour chiens, n'a pas abouti. Au lieu des 100'000 signatures nécessaires, seules quelque 30'000 ont été réunies.
- 7 — L'hiver fait enfin son apparition dans les Alpes. Selon l'Institut suisse de météorologie, la couche de neige fraîche, au-dessus de 800 mètres, atteint 10 à 25 centimètres.
- 8 — Avec 195 décès, le nombre des victimes de la drogue en Suisse a atteint un nouveau record l'an dernier.
- 8 — L'Office fédéral de la statistique indique que le parc de véhicules à moteur a augmenté de 3 % en un an pour atteindre 3,392 millions, soit 516 véhicules pour mille habitants. Les voitures de tourisme représentent 81 % du total.

OPERA DE NICE
 4 et 6 rue St François de Paule
 06300 NICE - Tél. : 93.85.67.31
Location de 11 h à 19 h sauf dimanche et lundi
Nouvelle production, Acropolis. Coproduction-Opéra de Nice - Théâtre des Champs Elysées
Der Ring des Nibelungen - R. Wagner
Berislav Klobucar (Direction Musicale), Daniel Mesguich (Mise en scène), Louis Bercut (Décor et costumes).
1^{er} cycle
Mardi 8 mars, à 20 h 00 Das Rheingold
Mercredi 9 mars, à 19 h 00 Die Walküre
Vendredi 11 mars, à 19 h 00 Siegfried
Dimanche 13 mars, à 18 h 30 Götterdämmerung